

BCTG • AVOCATS

ARKOSE
CONSULTING

INVITATION

« PETIT-DÉJEUNER DES NÉGOS »

MARDI 5 MAI 2015

Thème : Prix de vente – quelle communication acceptable ?

Depuis décembre 2014, plus d'1 milliard d'euros de sanctions prononcées par l'Autorité de la Concurrence au motif d'infractions à la réglementation sur les prix de vente (produits d'hygiène, cosmétiques, yaourts, farines).

Est-il encore possible de communiquer sur les prix de vente ?

Entre industriels ? avec les enseignes ?

Quelles limites légales ? Quelles opportunités commerciales ?

Laetitia **Lemmouchi-Maire**
Avocat associé
www.bctg-avocats.com

Olivier **Lauriol**
Isabelle **Carrara**
www.arkose.net

ENTRÉE

Accueil des participants à partir de :

8h00

Entrée en séance de :

8h30

à

10h00

CABINET BCTG AVOCATS

14, avenue Gourgaud - 75017 Paris

ACCÈS



Métro Pereire



RER Pereire-Levallois



Parking proche de la station RER Pereire

INSCRIPTIONS GRATUITES

VEUILLEZ VOUS ADRESSER
PAR E-MAIL À :

Isabelle Carrara
i.carrara@arkose.net

LES INTERVENANTS :

Laetitia Lemmouchi-Maire
l.lemmouchi@bctg-avocats.com

Olivier Lauriol
o.lauriol@arkose.net

www.bctg-avocats.com